



# NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2024/090

Genève, le 22 août 2024

CONCERNE:

COLOMBIE

Permis CITES perdu

1. Cette notification est publiée à la demande de la Colombie.
2. Conformément à la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP18), *Permis et certificats*, l'organe de gestion CITES de la Colombie a demandé au Secrétariat d'informer toutes les Parties que le permis suivant, délivré par cet organe de gestion, a été perdu au cours de la livraison par la société de messagerie :  
  
\* Permis d'exportation n°**CO47754** avec timbre de sécurité n°**CO1637649**, délivré le 04 avril 2024 pour autoriser l'exportation de 933 orchidées (*Orchidaceae*) vers les États-Unis d'Amérique par la société **ORQUÍDEAS DEL VALLE S.A.S.**
3. La Colombie souhaite informer les Parties de cet incident pour leur demander de s'abstenir d'accepter toute exportation en provenance de Colombie portant les numéros de permis et de timbre de sécurité susmentionnés.